



Délégation départementale d'Eure-et-Loir Département Santé Environnementale et Déterminants de Santé

Dossier suivi par : anne.tournier-beney@ars.sante.fr / 02 38 77 33 68

Ref : 22-071-EDCH-LG/2022/SEDS/ATB

Mesdames, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les responsables de la distribution d'eau potable

Chartres, le -9 MAI 2022

Objet : Bilan du contrôle sanitaire 2021 : information des abonnés sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine distribuée en 2021 par note de synthèse annuelle

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées, mes services sont tenus d'élaborer une note de synthèse annuelle relative à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) distribuée. Cette note doit ensuite être envoyée aux personnes responsables de la distribution de l'EDCH et portée à la connaissance de l'abonné, une fois par an, à l'occasion d'une facturation.

Ainsi, je vous prie de trouver, ci-joint, la(les) note(s) de synthèse annuelle portant sur le bilan du contrôle sanitaire exercé durant l'année 2021. Je vous remercie de transmettre ce bilan avec la prochaine facture d'eau adressée à vos abonnés. En cas de délégation de service public, je vous remercie de transmettre ce bilan à votre délégataire afin qu'il le transmette avec la prochaine facture d'eau adressée aux abonnés.

Pour votre information, chaque note de synthèse correspond à une unité de distribution distincte (partie de réseau sur laquelle l'origine ou le traitement de l'eau implique des qualités différentes de l'eau distribuée). Les communes concernées par la distribution sont indiquées sur chaque note.

Cette note est envoyée pour information aux personnes responsables de la production d'eau potable et aux EPCI n'ayant pas encore la compétence distribution.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Directeur Général de l'ARS Centre-Val de Loire, P/Le Directeur Départemental de l'Eure-et-Loir, L'adjointe au Directeur Départemental, Responsable du Département Santé Environnementale et Déterminants de Santé,

Chrystel MEAR-BRENAUT

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale d'Eure-el-Loir 15 place de la République - CS 70527 - 28019 Chartres Cadex



028000562 SIEV BERTHE-QUATRE VENTS

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carate ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.









Ressources - origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine, La gestion de l'eau est en régie communale ou syndicale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les communes de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE, CHAMPROND-EN-PERCHET, ARGENVILLIERS et GAUDAINE (LA).

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2021, 12 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 352 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté		38,5 °f	39,9 °f	Eau très calcaire
Nitrates	50 mg/l	32,8 mg/L	46.0 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,069 µg/L Atrazine déséthyl	0,071 µg/L Atrazine déséthyl	Nombre de molécules recherchées : 269. Eau conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0,06 mg/L	0.06 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	4 µg/L	11 µg/L	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Eau conforme aux valeurs règlementaires.

ARS Centre-Val de Loire — Délégation départementale d'Eure-et-Loir 15 place de la République CS 70527 28019 CHARTRES CEDEX Tâl: 102 28 77 33 33 Fax: 102 37 36 29 93











Ressources - origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine, La gestion de l'eau est en régie communale ou syndicale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les communes de BEAUMONT-LES-AUTELS, VICHERES et ARGENVILLIERS.

Recommandations sanitaires

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2021, 14 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 351 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la sante publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	92.9 %	Eau de qualité bactériologique satisfaisante

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté		38,5 ⁼f	39 9 °f	Eau très calcaire
Nitrates	50 mg/l	41,0 mg/L	47,0 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,069 µg/L Atrazine déséthyl	0,071 ug/L Atrazine déséthyl	Nombre de molécules recherchées : 269. Eau conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0,06 mg/L	0 06 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	11 µg/L	21 μg/L	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inferieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Non-conformités ponctuelles bactériologiques.

ARS Centre-Val de Loire — Délégation départementale d'Eure-et-Loir 15 place de la République 08 70527 28019 CHARTRES CEDEX Tél.:02 38 77 33 33 Fax: 02 37 36 29 93 www.ars.centre-val-de-loire sante fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE







Ressources - origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine. La gestion de l'eau est en régle communale ou syndicale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les communes de VICHERES et TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant intérieure à 0,5 mg/l, un apport comptémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carate ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2021, 13 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 352 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination técale	84.6 %	Eau de qualité bactériologique insuffisante

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté		38,5 °f	39,9 °f	Eau très calcaire
Nitrates	50 mg/l	41,9 mg/L	46,0 mg/L	Eau conforme en nitrates
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,069 µg/L Atrazine déséthyl	0,071 µg/L Atrazine déséthyl	Nombre de molécules recherchées : 269, Eau conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0 06 mg/L	0 06 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/i	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Non-conformités ponctuelles bactériologiques.

ARS Centre-Val de Loire — Délégation départementale d'Eure-et-Loir 15 place de la République OS 70527 28019 CHARTRES CEDEX Tél: :02 38 77 33 33 Fax: :02 37 36 29 93 www.ars.centre-val-de-loire sante fr